

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 29

N°124-2

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Madame Claudine PEJOUX
Madame Danielle MARINO	Madame Leila TLILI
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Marc RUER
Monsieur Kilani KAMALA	Madame Akoua Marie KOUAME
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

**Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine**

**OBJET : Cession au profit de la Société DUBRAC de deux bâtiments modulaires situés
10, rue Madeleine VIONNET sur la parcelle R 84 (anciennement rue de la gare)**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 22 janvier 2018 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 juin 2018 relative au déclassement du domaine public communal les deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84 ;

Considérant que la ville est propriétaire de deux bâtiments modulaires situés sur le terrain du 10 rue Madeleine VIONNET, sur la parcelle cadastrée R 84 ;

Considérant que ce terrain a été mis à disposition gracieusement par la Société ICADE pour permettre l'installation de l'Espace Fraternité et des deux bâtiments modulaires susmentionnés servant à la gestion de cet espace et au stockage de matériel et mobilier ;

Considérant que la Société ICADE devant résilier la convention de mise à disposition afin de permettre le lancement de son projet immobilier, prévu par le plan de développement d'ICADE FONCIERE TERTIAIRE, il a été convenu que la ville procéderait à l'enlèvement des bâtiments modulaires restant encore sur place ;

Considérant que la Société DUBRAC a fait part de son intérêt pour récupérer ce type de matériel dans un contexte industriel tendu où la disponibilité à l'achat est limitée ;

Considérant que qu'afin que le coût de l'enlèvement de ces bâtiments, désormais inutilisés par la Commune, soit neutre, il a donc été proposé de les céder à la Société DUBRAC ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

DECIDE de céder au profit de la Société DUBRAC les deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84.

FIXE le prix de cession à 10 000 €.

AUTORISE la maire à signer l'acte relatif à cette transaction.

Reçu en préfecture le : 15/06/18
Publié le : 15/06/18
Certifié exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

